

JIM



Les Musical'été
du 21 juin
au 30 août 2008
Dossier Page 9

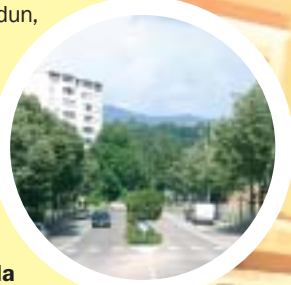
Ouverture prochaine
du 1^{er} Parking souterrain
Page 4

Annemasse dynamise
son centre-ville
Page 13



Extension de l'avenue de Verdun

Le tronçon de l'avenue du Léman, situé entre la route de Bonneville et l'avenue de Verdun, change de nom. Il se nommera désormais **avenue de Verdun**. Cette décision fait suite au projet de construction d'immeubles sur les ex-terrains Renault qui nécessite de revoir la numérotation de cette avenue. Par décision du Conseil Municipal en date du 25 avril 2008, il a donc été décidé, **afin de faciliter la lecture du réseau routier**, de prolonger l'avenue de Verdun jusqu'à la route de Bonneville.



Création d'une piste d'évolution Roller Place Clos Fleury

Située Place du Clos Fleury, une nouvelle piste d'évolution pour roller vient d'être créée. Différents modules d'évolution pourront être mis en place **en fonction de la demande des jeunes** pratiquant le roller. Quant à la piste située à l'angle de la rue Alfred Bastin et de l'avenue Jules Ferry, elle devrait être supprimée dans le courant de l'été lors du commencement des travaux de la Place de la Libération.

Le Salève en spectacle

Cet été, partez à la découverte du Mont Salève, seul, en groupe ou en famille et bénéficiez des connaissances des accompagnateurs de **la Maison du Salève à Présilly**. Mariage réussi entre une ferme du XVIII^{ème} siècle et une architecture contemporaine, la Maison du Salève a ouvert ses portes en septembre dernier. Espace d'exposition, de découverte et de sensibilisation, elle est destinée à **faire connaître ce massif pour mieux le protéger et préserver ses richesses naturelles et culturelles**.

Tout le programme des animations 2008

sur www.maisondusaleve.com/pdf/printemps-ete_2008.pdf

Horaires d'ouverture :

Du mercredi au samedi : 14h-18h
Dimanche : 10h-12h30 et 14h-18h
En juillet-août : du mercredi au dimanche : 10h-18h

Plus d'informations : 04 50 95 92 16
www.maisondusaleve.com



A noter les prochains rendez-vous des Conseils Consultatifs

Assemblée plénière des 3 Conseils Consultatifs : Mardi **23 septembre**
20h - Complexe MLK

Quartiers Sud : Mardi **21 octobre**
18h30 - École des Hutins

Romagney : Mardi **28 octobre**
19h - École Jean Mermoz

Centre ville : Mercredi **29 octobre**
19h - Complexe MLK

Assemblée générale des 3 Conseils Consultatifs :

Mardi **16 décembre** - 20h - Complexe MLK



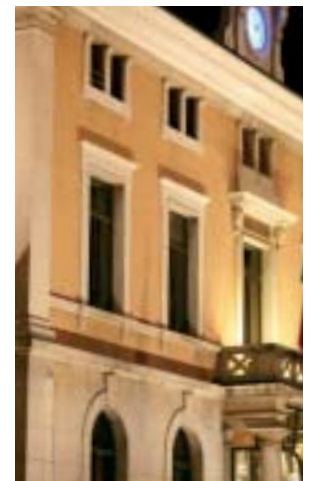
Lumière sur l'Hôtel de Ville

Depuis février 2008, une nouvelle ambiance anime les abords de l'Hôtel de Ville.

Des travaux de mise en lumière de cette zone ont permis de mettre en valeur l'édifice de la Mairie et d'améliorer l'éclairage des places : **uniformité** côté Place de l'Hôtel de Ville, **convivialité** côté Place Jean-Jacques Rousseau.

Les **économies d'énergie** étaient le second objectif :

- les puissances électriques installées **ont diminué de 30%** sur la Place Jean-Jacques Rousseau
- les circuits de mise en valeur des espaces sont éteints en milieu de nuit, pour ne conserver que l'éclairage fonctionnel.



L'opération, conçue par le Cabinet Jéol de Lyon, a été réalisée par l'entreprise SPIE sous maîtrise d'oeuvre du bureau OMNILUM, pour un montant total de 180 000 Euros TTC.



Actualité

Pages 4/5

Le mois de septembre marquera l'**ouverture du 1^{er} parking souterrain d'Annemasse**, près du parc Montessuit, et le démarrage des travaux du second, Place de la Libération. **La ZAC Sud-Ouest** connaîtra prochainement ses premières constructions.

Intercommunalité

Page 8

Le 16 avril dernier les Maires et les Conseillers Municipaux, **délégués à l'intercommunalité** par les Municipalités des 12 Communes d'Annemasse Agglo, se sont réunis pour installer le nouveau Conseil Communautaire.

Dossier

Page 9

Les Musical'été 2008

Du 21 juin au 30 août, les 3^{èmes} Musical'été résonneront dans toutes les têtes. Jazz, rock, musiques du monde... Annemasse vibrera **tous les vendredis et samedis soirs de l'été.**

Culture

Page 14

4 Séances de cinéma plein air vous sont proposées.

Les Allumeurs de Lune : un spectacle magique à MLK.

Cadre de vie

Page 16

Agir concrètement pour l'emploi

en permettant aux entreprises et demandeurs d'emploi de se rencontrer dans un même lieu, tel était l'objectif du Forum de l'Emploi.



Et aussi...

Page 7 : Agenda 21, page 17 : Jeunesse, page 18 : Mémoire et page 20 : Flash Back

Un Service de santé au service du Public

Le Conseil Municipal du 22 mai a permis, par la vente de terrains appartenant à la Ville, l'implantation prochaine d'un hôpital privé au Brouaz, résultat du rapprochement de la Clinique de Savoie d'Annemasse et la Clinique Lamartine de Thonon. Le 23 mai, le Conseil d'Administration du CHIAB (Centre Hospitalier Annemasse-Bonneville) me confiait la Présidence de cet établissement public. Contradiction ? Non, volonté permanente d'offrir à la population croissante de notre agglomération et de la Haute-Savoie du Nord des structures médicales performantes **pour une offre de soins toujours plus efficace et qualitative.**

Mais un bref rappel historique s'impose. Quand, en 2003, la décision d'implanter le nouvel hôpital public à Findrol fut prise, contre l'avis d'Annemasse et de son Maire, il y avait deux attitudes possibles : le blocage parce que nous considérions que c'était une erreur en termes d'aménagement du territoire ou, l'accompagnement actif de cette réalisation parce que l'intérêt premier est la santé de la population. C'est évidemment ce dernier choix que fit Robert BORREL en mettant tout son poids politique, aux côtés de Monsieur SADDIER, Député-Maire de Bonneville, pour que l'hôpital public se réalise. En même temps, nous obtenions des garanties quant à la présence sur l'agglomération la plus importante de la Haute-Savoie du Nord de structures d'accueil médical et de l'école de soins infirmiers ainsi que l'accord du SROS* pour l'implantation d'un hôpital privé. Aujourd'hui, c'est cette politique qui se concrétise. Dès 2011, deux hôpitaux cohabiteront, l'un offrant 450 lits à Findrol et l'autre 250 au Brouaz avec des plateaux techniques de dernière génération et des conditions d'accueil des patients en rapport avec leurs attentes. Une maison médicale, destinée à faciliter le parcours de

soins des patients sera contiguë à l'hôpital du Brouaz. Une structure semblable est envisagée sur le site actuel d'Ambilly où se développeront les formations paramédicales et s'implantera un centre de dialyse. Dans une charte que je signerai prochainement avec la Direction de l'hôpital privé, **nous veillerons à l'accueil de tous les publics à tout moment, à la complémentarité entre les deux hôpitaux, au développement de pôles d'excellence, à la qualité du service** pour que le patient quel qu'il soit, se situe toujours au cœur du système de santé.

C'est la construction du paysage sanitaire franco-genevois que nous réalisons : deux hôpitaux de référence pour toute la Haute-Savoie du Nord avec des équipes médicales de haut niveau et stables permettant une coopération active avec les Centres Hospitaliers Universitaires, notamment celui de Genève. Cet objectif est inclus dans la Charte d'agglomération Franco-Valdo-Genevoise adoptée le 5 décembre dernier. Tous les problèmes ne sont pas résolus. Président du CHIAB, je veillerai à ce que la réalisation du nouvel hôpital public ne prenne aucun retard, que le programme soit réalisé dans sa totalité et que la reconversion médicale du site d'Ambilly soit effective.

Nous avons aussi **à travailler avec divers partenaires** aux conditions d'accès à ces structures médicales, notamment en transports en commun. Tous les paramètres environnementaux et du développement durable devront être respectés.

Mais quel pas en avant pour l'équipement de ce territoire en pleine expansion ! **Merci à tous ceux qui y ont contribué.**

Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse

**Une Ville
Annemasse ensemble
à Vivre**

* SROS : Schéma Régional d'Organisation Sanitaire

Circulation

Suppression du tourne-à-gauche rue du Planet

En raison de problèmes de sécurité et à la demande de riverains (cette question a notamment été évoquée lors de réunions du Conseil Consultatif des quartiers Sud), la Ville a décidé de supprimer le tourne-à-gauche de la rue du Planet vers la route d'Étrembières.

Du fait du trafic important de la route d'Étrembières, ce carrefour peut s'avérer dangereux, notamment aux heures de pointes. De plus, la configuration du carrefour ne permet pas un mouvement traversant de manière sécurisée. En effet, l'espace situé entre les deux files de circulation n'est pas suffisamment long pour permettre la traversée de la chaussée en deux temps avec une pause intermédiaire. Les arrêts des véhicules dans cet espace trop court débordent sur une file de circulation et perturbent la fluidité du trafic.

Par ailleurs la rue du Planet est une petite rue de desserte de quartier, et n'a pas vocation à assurer un trafic de transit comme c'est le cas actuellement. Cette situation génère un trafic important sur la rue du Planet qui n'est pas dimensionnée pour cela, ni même équipée (trottoir inexistant d'un côté, très étroit de l'autre).

La suppression du tourne-à-gauche interviendra **à l'automne 2008**. Une pré-signalisation temporaire sera mise en place aux carrefours route de Bonneville/rue du Planet et rue du Planet /rue du Mont-Gosse un mois avant la date de réalisation des travaux.

Une fois le tourne-à-gauche supprimé, les véhicules se dirigeant vers Étrembières devront emprunter les voies suivantes : route de Bonneville, rue Marc Couriard, rue des Amoureux et route d'Étrembières.

Parkings

Mise en service du téléjalonnement dynamique

La Société Annemassienne de Gestion du Stationnement (SAGS) a installé 4 panneaux de signalisation aux principales entrées de la Ville : route d'Étrembières à hauteur de l'Église Saint André, rue de Genève en amont du giratoire du Baron de Loë, place de l'Étoile et route de Bonneville au niveau de Château Rouge.

Ces panneaux directionnels, dits de jalonnement dynamique, **renseigneront en temps réel** les automobilistes à leur arrivée sur Annemasse, sur le nombre de places de stationnement disponibles dans les principaux parkings du centre-ville (Montessuit, Marchés, Libération et Clos Fleury). La mise en service définitive de ces panneaux est prévue pour le début du mois de juillet 2008.



Parkings souterrains Montessuit et Libération : de nouveaux espaces à partager

Le mois de septembre marquera l'ouverture du 1^{er} parking souterrain d'Annemasse, près du Parc Montessuit, et le démarrage des travaux du second, place de la Libération.

Après 13 mois de chantier, **les travaux de construction du parking Montessuit s'achèveront** offrant 239 places sur 2 niveaux. Accessible pour les véhicules depuis la rue du Parc, le parking comptera 3 sorties piétonnes : la 1^{ère}, principale, avec ascenseur, rue Molière, la 2^{ème} rue du Parc et enfin une 3^{ème} au cœur du Parc Montessuit. Dès l'ouverture de ce parking, **les travaux de construction du second parking débuteront : 634 places sur deux niveaux sous la place de la Libération.** La villa située 20 rue Alfred Bastin sera démolie. Les travaux se dérouleront en juillet pour une mise à disposition de l'espace libéré mi-août. Une réunion publique d'information aura lieu mardi 1^{er} juillet à 19h30, au Complexe MLK.

féris à partir de début septembre rue du Commerce, avenue de la République, le long de la place de la Libération, rue Charles Dupraz, place des Marchés et place Clemenceau.

D'une durée prévisionnelle de 15 mois, ces travaux de construction seront suivis de travaux d'aménagement, à l'issue desquels le marché reprendra sa place. Les 2 parkings souterrains permettront l'aménagement **de nouveaux lieux de vie et d'animation pour les annemassiens.**

Ainsi, le Parc Montessuit comptera 2200 m² supplémentaires, une esplanade centrale, un « jardin des saisons », 2 nouvelles aires de jeux et 11000 m² de prairie.

Du côté de la place de la Libération, les espaces de stationnement libérés deviendront de véritables lieux d'animations festives et commerciales.

Déplacement du marché

Pour permettre la réalisation de ce second parking, **les étals du marché seront trans-**



Travaux

Réaménagement du Parc Montessuit

Les premiers travaux ont démarré courant février. Il s'agissait de travaux d'élagage et d'abattage d'arbres **pour des raisons phytosanitaires**. Suivront 3 nouvelles phases de travaux jusqu'à la fin de l'année 2008. La Phase N°1, en cours, portant sur la moitié Ouest du parc, comporte la **création d'une aire de jeux pour les 6-12 ans** située à proximité de la Villa du Parc. D'une surface de 800 m², elle devrait accueillir ses premiers enfants pour la fin du mois de juin. La Phase N°2, consacrée à la moitié Est du parc, **aménagera sur l'espace actuel une aire de jeux pour les 2-6 ans** la surface sera portée à 950 m². Sa mise à disposition anticipée est prévue dans le courant de l'été. La Phase N°3 : consacrée au **dallage du parking souterrain** devrait être achevée fin 2008. Les travaux de la rue rue Molière s'effectueront en parallèle pour une livraison prévue début 2009.



Îlot Moret

A l'automne, la mise en service du rond-point à l'intersection des rues de la Paix, du Salève, d'Étrembières, des Amoureux et de la route d'Étrembières marquera une évolution importante du Plan de Circulation Annemassien. Les travaux se déroulent conformément au planning prévisionnel et respectent les délais.

■ **Rue d'Étrembières** : la réalisation des revêtements définitifs prévue initialement le 9 avril a été interrompue pour cause d'intempéries. Ces travaux seront reportés et regroupés avec l'intervention finale sur l'ensemble de l'Îlot Moret.

■ **Rue Marc Couriard** : la phase de reprise de la première demi-voie, côté impair, est terminée depuis mi-avril. Quelques finitions au niveau de la place Moret restent à réaliser. La phase de reprise de la seconde demi-voie, côté pair, est en cours jusqu'à la mi-juillet.

■ **Rue des Amoureux** : la phase de reprise de la seconde demi-voie, côté pair entre la rue Marc Couriard et la rue Charles Dupraz, est en cours de réalisation. La rue des Amoureux sera reprofiliée sur toute sa longueur et les revêtements définitifs seront réalisés prochainement. Le changement de phase est prévu mi-juillet 2008.



ZAC Sud-Ouest, c'est bien parti

Créée le 21 septembre 2006 la ZAC Sud-Ouest va connaître prochainement ses premières constructions. Premier maillon du projet urbain plus vaste qu'est l'Étoile Annemasse-Genève, la ZAC est toujours en phase « préparatoire » et en attente de constructions.

Après avoir procédé à une dernière acquisition entre la rue du Dr Coquand et l'avenue Émile Zola, la Société d'Équipement de la Haute-Savoie, l'aménageur, est en train de démolir les derniers bâtiments industriels dans ce secteur. Avec la disparition des locaux Allain et Drevon, c'est une page qui se tourne dans ce quartier en pleine mutation. C'est aussi la quasi totalité du périmètre de la ZAC Sud-Ouest qui est ainsi libre de toute occupation et en attente de constructions.

Le programme de construction approuvé dans le dossier de réalisation a permis de réaffirmer plusieurs objectifs pour cet espace. La vocation principale de cette ZAC est tertiaire et pourra accueillir entre **20 000 et 24 000 m² d'activités**. Les bâtiments correspondants seront situés entre l'avenue Émile Zola et les voies ferrées. Les constructions commenceront à partir du rond point de la rue Camps et se compléteront au fur et à mesure en direction de la gare. La première construction sera le siège administratif de la communauté

d'agglomération **Annemasse Agglo**. Un second bâtiment pourrait accueillir **les premières associations ONG du projet de la Cité internationale**. Préalablement à ces constructions en élévation, les parkings souterrains nécessaires aux bureaux seront réalisés. Le parking de surface existant aujourd'hui sera en conséquence supprimé ce qui devrait survenir à l'automne 2008.

En ce qui concerne le programme de logements, celui-ci consistera à édifier plusieurs immeubles pour la livraison au total de **110 logements**. Ces logements seront construits entre l'avenue Émile Zola et la rue du Docteur Coquand, là même où les démolitions sont en cours. **Un espace public paysager** de 2 000 m² comportant des jeux sera aussi réalisé donnant ainsi au quartier un espace de respiration.

La Municipalité, soucieuse de prendre en compte le développement durable, a souhaité qu'une chaufferie collective soit créée pour le chauffage de l'ensemble des constructions. Une option a été prise sur le principe d'une chaufferie au bois.



Le Théâtre du Torrent
a le moral au beau fixe ...
malgré la pluie !

Gros succès pour le Théâtre du Torrent !...

Surfant sur la vague de son double « Masque d'Or » (le « Molière » des amateurs !), obtenu brillamment en novembre 2007 avec « Hôtel des deux Mondes » de Éric-Emmanuel Schmitt, dans la mise en scène de Béatrice Croquet, le Théâtre du Torrent profite des retombées de son succès.

Les Marseillais ont réservé au Théâtre du Torrent une standing ovation des plus émouvantes, **au célèbre Théâtre National de la Criée** à Marseille où il était invité à donner une représentation d'« Hôtel des deux Mondes ».

Élu meilleur spectacle amateur pour une durée de quatre ans par un jury de professionnels présidé par Pierre Notte, auteur dramatique et Secrétaire Général de la Comédie Française, ce spectacle ne cesse de rencontrer un accueil plus que chaleureux auprès du public. Soulignons qu'il a également été plébiscité par le « Jury Spécial Jeunes » lors de cette même compétition.

C'est donc avec grand enthousiasme que cette compagnie porte fièrement les couleurs de sa Ville et de sa Région, chaque fois qu'elle peut les représenter loin de chez elle.

A l'horizon 2009, **le Théâtre du Torrent aura le grand honneur de représenter la France** au « Mondial du Théâtre » à Monaco parmi de très nombreuses autres Nations. Il sera également invité la même année à présenter deux de ses spectacles : sa dernière création, le très prometteur « Top Dogs » de Urs Widmer et naturellement le « Masque d'Or », au Festival International de Saint-Joseph de La Réunion, dans les Dom Tom !

Bon vent au Théâtre du Torrent !

EN SAVOIR PLUS : www.theatretorrent.org

Hommage à Raymond Couignoux 1925-2008

Après une vie d'engagement au service des Annemassiens Raymond Couignoux s'est éteint le 19 janvier dernier. Une nombreuse assistance était présente lors de ses obsèques.



Raymond est né le 20 mars 1925 à Paris, dans le XVIII^{ème} arrondissement, où il a passé son enfance et sa jeunesse. Sa formation scolaire et professionnelle l'a conduit au métier de la téléphonie aux PTT. Il gravit les échelons par les concours internes ; il est nommé inspecteur à Mayenne puis à Annemasse en 1952, devient chef de l'Agence commerciale à France Télécom et prend sa retraite en 1984. Avec son épouse Denise, ils s'installent dans le quartier du Beulet où ils viennent d'acquérir un pavillon. C'est là que vont grandir leurs enfants, Jean-Marc et Dominique, et que Raymond va devenir un adepte du jardinage. En 1942, à l'âge de 17 ans, Raymond a connu un événement douloureux qui l'a marqué profondément et a été à l'origine de ses engagements ultérieurs. Il intègre un groupe de jeunes résistants : plusieurs d'entre-eux et lui-même sont arrêtés par la Gestapo et incarcérés à Fresnes. Par chance, il ne figure pas sur une photo jugée suspecte par l'occupant, évite la déportation et est relâché au bout d'un mois.

L'engagement politique, syndical et social a été une constante pour Raymond.

De 1977 à 1995, il est élu sur la Liste Municipale conduite par Robert Borrel et participe activement au travail des commissions, puis de la Municipalité. Conseiller Municipal Délégué au Social, il assure de nombreuses délégations extérieures.

A partir de 1989, il est Maire-Adjoint chargé du personnel.

Il siège au Bureau de l'Action Sociale et à Trait d'Union.

Il participe à la création de l'association « Accueil Hébergement » devenue ARIES. Dès sa création, il a été au Conseil d'Administration de la MAPAD « Les Gentianes » à Vétraz-Monthoux.

Des problèmes de santé ont entraîné un retrait progressif des responsabilités, mais ne l'ont pas empêché de se tenir informé de l'évolution de la vie de la cité et des organismes dont il fut un maître d'œuvre actif.

La Ville d'Annemasse rend hommage à cet artisan infatigable.

Guy GAVARD

Sigles

A la demande du Conseil Consultatif des Quartiers Sud, retrouvez désormais dans le JIM **ce qui se cache derrière les sigles.**

Thème n°4 : Social

AAH Allocation Adulte Handicapé	CRAM Caisse Régionale de l'Assurance Maladie
APA Allocation Personnalisée d'Autonomie	DDASS Direction Départementale des Actions Sanitaires et Sociales
API Allocation de Parent Isolé	DPDS Direction de la Prévention et du Développement Social
AS Assistante Sociale	EHPAD Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ASDAA Association de Soins à Domicile pour l'Agglomération Annemassienne	EJE Éducatrice de Jeunes Enfants
ASS Allocation de Solidarité Spécifique	MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées
CAF Caisse d'Allocations Familiales	MJD Maison de la Justice et du Droit
CCAS Centre Communal d'Action Sociale	PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse
CESF Conseillère en Économie Sociale et Familiale	PMI Protection Maternelle et Infantile
CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale	RMI Revenu Minimum d'Insertion
CLI Commission Locale d'Insertion	SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile
CMP Centre Médico-Psychologique	
CMU Couverture Maladie Universelle	

Charte de la Participation

Les nouveaux élus des Conseils Consultatifs

Suite aux élections de mars dernier, de **nouveaux élus** participent aux Conseils Consultatifs.

Conseil Consultatif des Quartiers Sud
- Louiza LOUNIS - Gilles RIGAUD
- Claire THIRY - Eric MINCHELLA

Conseil Consultatif de Romagny
- Agnès CUNY - Bernard SAGE-VALLIER
- Bernard PACTHOD - Eric MINCHELLA

Conseil Consultatif du centre-ville
- Michel BOUCHER - Josette LEPAGE
- Bénédicte GUERINOT - Eric MINCHELLA



Espaces verts écologiques

Pour participer activement à la protection de l'environnement et se conformer à la réglementation, le Service des Parcs et Jardins s'engage à réduire l'usage de produits phytosanitaires.



Limiter la prolifération d'insectes nuisibles, de maladies et d'adventices dans les espaces verts et au centre de production, tel est l'objectif de la Ville, avec **un seul mot d'ordre : réduire la lutte chimique.**

Pour y parvenir, **plusieurs actions complémentaires** sont prévues. Sur le plan mécanique tout d'abord, avec le désherbage manuel, le binage ou encore la suppression et le brûlage de végétaux malades. Mais aussi au niveau physiologique en apportant à la plante des éléments fertilisants organiques pour mieux résister aux maladies et parasites.

Autres actions : favoriser la présence d'animaux, tels les hérissons, passe-reaux ou chauves-souris, de précieux alliés insectivores pour qui sont aménagés des lieux d'accueil qu'ils apprécient. En amont, la Ville souhaite agir dès la conception des espaces publics par **la sélection de variétés** permettant d'éviter la prolifération des maladies et par le respect de la forme et du développement des végétaux. Le principe à respecter : **la « lutte intégrée » ou l'équilibre biologique du milieu** favorisant les ennemis naturels des organismes nuisibles et limitant les produits chimiques à un usage ponctuel et raisonné.

Le facteur humain joue un rôle primordial dans l'application de cette méthode. Main d'œuvre, observation et rapidité d'intervention sont nécessaires à sa réussite. La formation, l'information, le sens de l'observation, l'appui d'expé-

riences d'autres collectivités sont autant d'outils dont doit se doter l'équipe des Parcs et Jardins. **Les retombées attendues** : une meilleure défense naturelle de la plante, l'amélioration de la protection sanitaire des agents et des usagers et le respect de l'environnement.

Une nouvelle responsable au Service des Espaces Verts



Isabelle Baudet-Rennoise a pris la direction du Service Espaces Verts le 2 janvier 2008.

Pendant 22 ans, elle a occupé un poste à la Direction des Espaces Verts de Créteil puis elle a été Responsable Régie des Services Espaces Verts, Voirie, Propreté Urbaine et Garage de la ville des Ulis (91) pendant 5 ans et demi.

Avec pas moins de 38 agents sous ses ordres, Isabelle Baudet-Rennoise est dévouée au fleurissement d'Annemasse (bacs à fleurs, massifs, parcs) mais aussi à l'entretien des cimetières et des terrains de sport.

Très orientée vers la lutte intégrée, elle compte en faire **un outil à part entière pour une meilleure gestion des espaces verts.**



Annemasse Agglo installe son Conseil Communautaire et son bureau

L'Agglo est en ordre de marche depuis le 16 avril 2008 avec l'installation du nouveau Conseil Communautaire d'Annemasse Agglo pour un mandat de 6 ans.

La séance, ouverte au public, s'est déroulée **dans une salle comble** de l'espace de conférence du Complexe Martin Luther King d'Annemasse, **en présence des Maires et Conseillers Municipaux, délégués à l'intercommunalité par les Municipalités des douze communes d'Annemasse Agglo.**

M. Robert Borrel, Conseiller Municipal de la Ville d'Annemasse a été réélu avec 68 suffrages sur 76 au poste de Président d'Annemasse Agglo, la 8^{ème} agglomération de Rhône-Alpes. Une agglomération « *plus importante que celle de Roanne* » mais dont les équipements ne sont pas aujourd'hui à la hauteur de l'image que voudrait véhiculer le territoire.

M. Georges Deléaval, Conseiller Municipal de Juvigny, a ensuite été élu au poste de Premier Vice-président.

La soirée s'est poursuivie avec l'élection des 22 autres vice-présidents qui siègeront au bureau communautaire. **Le nombre total de délégués des communes est actuellement de 77.**

L'organisation politique du Conseil Communautaire

Annemasse Agglo est administrée par un organe délibérant, le Conseil Communautaire, **composé de délégués élus par les Conseils Municipaux des 12 communes membres.** La représentation des Communes (système de représentation proportionnelle corrigée) est organisée par les statuts à partir du critère démographique par tranches, dans les conditions suivantes :

- 4 délégués jusqu'à 3 500 habitants
- 1 délégué supplémentaire par tranche commencée de 1 500 habitants au-delà de 3 500.
- 1 délégué supplémentaire par tranche commencée de 2 000 habitants au-delà de 9 500.

JIM



Les
Musical'été
2008
Dossier N° 117

Annemasse
 Du 21 juin au 30 août 2008
 Concerts gratuits tout public

Théâtres de Verdure
 Parc de la Fantasia - Tous les vendredis soirs
 A partir de 20h30

Les Musical'été
Jazz en Ville!
 Place JJ Rousseau - Tous les samedis soirs
 A partir de 18h

www.mairie-annemasse.fr

Chanson Jazz

Samedi 5 juillet

2 AILES



Hélène Corini et Béatrice Graf chantent en français, pour dénoncer, pour s'insurger et décrier. Des chansons suaves et contestataires mises

en scène par Dominique Ziegler pour nous parler des femmes d'aujourd'hui, de la vie d'ici. Le tout habilement mis en lumière par une musique à la fois jazz et rock, matinée d'influences world, slam, électro et acoustique. **Une richesse incroyable, un charme redoutable !**

*Hélène Corini, voix - kazoo - looper - composition ;
Béatrice Graf, batterie, voix, claviers, composition.*

Jazz Rock

Samedis 12 & 26 juillet

CROUSTADE DE JAZZ



Prendre trois musiciens bien frais, pas trop farcis, nourris au jazz, au rock, au punk... qui gambadent sur leurs instruments de longs moments. Ajouter des bruitages, boucles et traitements sonores, autant d'épices acoustiques tout droit sorties des boîtes du chef Jean Favory. Laisser mijoter quelques minutes.

Régal musical assuré.

*Thierry Girault, piano ; Christophe Chambet, basse ;
Pierre-Yves Desvignes, batterie ; Jean Favory, électro-acoustique.*

DUO DAMIANO SARZIER

Jazz du Monde

Samedi 19 juillet

& P. DELZANT



Compositions entre jazz et musiques du monde, que l'on retrouve dans leur dernier disque inspiré par le sud, « Migrations ». Ils invitent Philippe Delzant, ami de longue date, à partager leur répertoire. La complicité des musiciens et leur énergie communicative nous invitent à **un voyage accessible et original**, dans un univers musical à la fois **festif et intime**.

*Jean-Pierre Sarzier, clarinette - basse ; Stéphane Damiano, piano ;
Philippe Delzant, hautbois - cor anglais - cornemuses.*

Jazz des Balkans

Samedi 2 août

LES DÉSACCORDÉS



Anciens membres de l'Orchestre Anonyme, les Désaccordés se réunissent en 2006 autour d'un beau projet : improviser **un jazz inspiré des courants de musiques tsiganes européennes**. Les compositions originales mêlent jazz, musique balkanique et arabo-andalouse. Loin du purisme, un horizon instrumental et métissé sous le signe de l'ouverture et de l'expérimentation.

*Nicolas Penz, contrebasse ; Alexandre Saintives et Samy Dib, guitares,
Benjamin Riggi, batterie-percussions*

Jazz en Ville !

Place JJ Rousseau

Tous les samedis soirs de 18h à 20h

Jazz du Monde

Samedi 9 août

TRIO SEREGENTI



Un répertoire « Jazz du Monde », entre jazz et musiques africaines, hispaniques, indiennes, avec une large part donnée à l'improvisation, sur des thèmes d'Ellington, Sclavis, Coltrane, Santamaria, Corea, Villa-Lobos, Bojan Z....

Un mariage de la diversité à explorer.

*Aymeric Sache, saxophones - soprano-ténor ; Yves Arques, piano ;
Misha Schroetter, tablas - percussions.*

Jazz & Classique

Samedi 16 août

TAMAGOCHI



Quand le fruit d'un travail collectif aboutit à l'alliance délicate et parfois sauvage d'un **Quatuor à cordes et d'un Quartet de jazz...** Tamagochi, c'est une passerelle entre le monde de l'improvisation et de la musique dite classique. **A franchir en toute curiosité !**

*Nicola Orioli, clarinettes ; Gabriel Zufferey, piano ;
Frédéric Folmer, guitare - basse ;
Francesco Miccolis, batterie Annick Rody et Camille Stoll, violons ;
Laurence Crevoisier, alto ; Sara Oswald, cello.*

Jazz Ethno

Samedi 23 août

INOUIS INUITS



L'univers Inuit comme ligne d'horizon pour **une composition musicale particulièrement originale**. L'instrumentation mélange bandes sonores et chants

Inuits. Les deux percussionnistes et le bassiste claviériste du groupe dosent avec justesse les variations entre le jeu acoustique ou synthétique et l'espace laissé aux voix ethniques.

*Thierry Hochstätter, percussions ; JB Meier, percussions - traitement de sons ;
Frédéric Folmer, basse - clavier.*

Jazz Festif

Samedi 30 août

GRUPETTO



« C'est trop cool vot'e miouse, ça m'fout la pêche... ». C'est cela le Grupetto ! **Quatre « gregarios »** accrochés les uns aux autres pour mieux gravir les côtes escarpées d'un jazz sans mélo, dont l'ambition pour un instant est de vous faire croire que tout va presque bien. **Un bijou de répertoire** avec ses petits arrangements, ses échappées en solo et ses audaces rythmiques.

*Stéphane Métraux, saxophone - ténor et soprano ; Yves Cerf, saxophones - basse et soprano ;
Maël Godinat, piano électrique ; Sylvain Fournier, batterie.*

Concert Scène Lémanique
Vendredi 4 juillet

TOUFO & T. ROMANENS



Le premier élevé au biberon punk mélomane, ancien tromboniste de l'Orchestr' Anonyme nous emmène avec son pingouin en peluche et son nouveau comparse Bertrand Blessing dans son drôle d'univers musical.

Le second laisse pointer son impertinence lucide, savant mélange, délicat bien qu'énergique, plein d'humour et de poésie, entre rock, folk, chanson et électro aux côtés de ses musiciens. **Le temps d'un concert, ces deux là partent en ballade musicale avec nous.**



Variétés
Vendredi 11 juillet

PULP - Hors kestre on Air



De l'ambiance cabaret de grand standing à l'univers dance floor actuel, les **16 artistes** du groupe donnent au bal populaire, le dynamisme et l'énergie scéniques des grands shows télévisuels. Inspiré par la grande tradition des orchestres attractifs de variétés internationales, PULP est **un nouveau concept musical à écouter sans modération !**

Théâtres de Verdure

Parc de la Fantasia - Tous les vendredis soirs à partir de 20h

Funk
Vendredi 18 juillet

DELLA-MAESTRA SEXTET



Répertoire **joyeux, élégant, surprenant** et nettement funky avec les morceaux de Don Pullen, John Scofield, Billy Cobham, Sony Rollins, Herbie Hancock... joyeusement mené par une bande d'amis, excellents musiciens ! **Un rendez-vous de qualité** avec ce nouveau sextet formé par le chef d'orchestre Alain Della-Maestra.

Alain Della Maestra, trompette-bugle ; Jérôme Thomas, sax ténor-soprano-flûte ; Pascal Alba, basse ; Claude Alain Burnand, piano-synthé ; Daniel Ruchat, guitare ; Arthur Hnatek, drums.

Rock 70/80
Vendredi 25 juillet

SOLUTION



Des Beatles à Led Zeppelin, de Pink Floyd à Deep Purple et des Creedances à Bruce Springsteen, plongez dans l'univers rock des années 70/80 réarrangé à la manière du Trio Solution.

Paul, NJ et Fred écumant depuis 20 ans les cafés concerts et festivals de la région. **Une solide expérience** de la scène au service de leur passion en partage : le ROCK.

Paul, guitare - chant ; NJ, basse - chant ; Fred, batterie-chant.

Musique antillaise
Vendredi 1^{er} août

BANZAWA

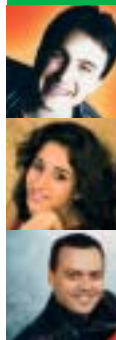


Sous le soleil musicalement, Martinique, Guadeloupe, Madagascar, **tout le métissage des Iles** pour ce groupe qui fait danser la France et la Suisse depuis longtemps. Le collectif GAMA (Groupement des Amis des Musiciens Antillais) sous la direction de Léo Florimond est à l'origine de la création de cette formation qui offre le meilleur de la musique antillaise.

Zouk, Kompa, Candense, Merengue

Musette
Vendredi 8 août

J.M. SONNERAT, A. GUSTO, F. PELUSO



Après la chance aux chansons de Pascal Sevrain, Vivement Dimanche de M. Drucker, Génération accordéon ou Star 90, **dansons** au royaume de la musette, en compagnie de ces **trois talentueux artistes** le temps d'une soirée inoubliable.

Country Music
Vendredi 15 août

MADE IN COUNTRY



De la vraie country music interprétée dans le respect du style, qui nous plonge directement dans l'ambiance des grands espaces de l'Oklahoma et du Tennessee. Retrouvez dans le répertoire de Made in Country des clins d'œil cajun, blues, Honky Tonk, western swing, tex mex... **Toute la créativité de grands professionnels, généreuse pour les yeux et les oreilles.**

JB Louwagie, voix lead - guitare acoustique / électrique ; Antoine Laville, harmonica - clavier ; Lionel Lanoue, batterie ; Gérard Vandestoke, basse - voix.

Pop
Vendredi 22 août

JAMPOP



Né en 1996, le trio s'impose rapidement par l'originalité pop de sa musique et la sincérité de ses textes revendiquant la liberté et l'amour.

L'énergie et l'osmose sont bien là, entre la douceur acoustique qui fusionne avec **une rythmique endiablée** et une improvisation qui ne connaît pas de frontières. Le style séduit en basculant du pop rock, au flamenco, avec une pointe de jazz manouche !

A découvrir définitivement.

Chanson festive
Vendredi 29 août

LES FARATES



Au détour du chemin, il y a la ronde des mots et de la vie : l'amour, le respect de chacun, la famille, les bistrotts, la poésie de comptoir et la poésie tout court.

Les Farates ont le don rare de chanter les aléas du quotidien avec la légèreté de leur plume poétique. Les corps bougent sur des valse rythmées et des rocks festifs. **Engagé, déjanté, joli !**

Alan, guitare ; Claire, contrebassine - violoncelle ; Eric, accordéon ; Guillaume, batterie.



Et aussi ...

La 2^{ème} Fête du Commerce Annemassien

Une deuxième édition encore plus aboutie et ambitieuse pour cette Fête du Commerce Annemassien qui coïncidera cette année également avec la Fête de la Musique. Animations et festivités seront donc de mise de 10h à 19h puis toute la soirée jusqu'à 1h.

L'association des commerçants « J'Aime Annemasse » organise le samedi 21 juin la 2^{ème} Fête du Commerce Annemassien. Après un premier essai, cette édition se veut encore plus aboutie et toute la journée, des **jeux gratuits** pour les enfants seront proposés Place de l'Hôtel de Ville et Place de la Poste (animations par le clown Rocky avec ses sculptures et ses ballons). A partir de 14h, des **concerts** seront donnés sur différents podiums dans la Ville.

En plus du grand déballage des commerçants dans les rues du centre-ville, fermées à la circulation, **une rue de la gastronomie** sera réalisée avec de nombreux exposants qui présenteront des produits du terroir de notre région. Dégustation et vente auront lieu sur place.

Enfin, des **artisans savoyards** exposeront leur travaux : peintures, sculptures sur bois, décoration d'objets, poteries, avec la présence de plusieurs « Meilleurs ouvriers de France ».

La soirée se poursuivra avec la **Fête de la Musique**.

Le Rugby Club fête ses 50 ans

Le Rugby Club d'Annemasse fêtera ses 50 ans le 21 juin. Exposition, démonstration, matchs de gala et animations diverses sont programmés à cette occasion.



En avant-première, **voici le programme de cette journée historique :**

- 13h30 : ouverture de la cérémonie avec la Lustig Music
- 14h00 : match des vétérans
- 15h00 : match des jeunes de moins de 15 ans
- 16h00 : match séniors équipe Championne des Alpes 1998 contre l'équipe Championne des Alpes 2005.

- 17h30 : équipe espoirs du club contre espoirs Grenoble ou Rumilly
- 21h 00 : repas festif sous chapiteau
- Toute la soirée animation musicale au stade Jeantet, Club House.

Et pendant toute la journée, vous pourrez visiter l'Exposition-Rétrospective présentée dans le Club-house.

EN SAVOIR PLUS : Rugby Club
04 50 87 01 80



Qu'est-ce que le FISAC ?

Le FISAC est le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce. Il s'agit d'un **fond étatique** destiné à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation ou la transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services **à une échelle communale ou intercommunale**. Il est géré par l'État et consiste en une aide financière versée en soutien des projets locaux.

Interview



Avec Hervé Hadamar, Président de l'Association des commerçants « J'aime Annemasse »

JIM : Qu'attendez-vous du programme FISAC ?
Hervé HADAMAR : Il existe une réelle attente de la part des commerçants et artisans face au développement des zones commerciales et des grandes surfaces en périphérie de notre Ville. La démarche FISAC est un outil qui peut permettre de faire évoluer notre cité. A cet effet, plusieurs adhérents de « J'aime Annemasse » s'investissent aux côtés de la collectivité dans diverses commissions créées pour la mise en œuvre des actions. Grâce à l'implication de tous dans le programme, nous devrions parvenir à renforcer l'offre commerciale et à moderniser le centre ville d'Annemasse.

Les 9 actions du FISAC d'Annemasse

- Projet de création d'un **Office du Commerce** (étude)
- Réalisation et sécurisation d'un **cheminement piéton** entre le parking souterrain Montessuit et le centre-ville
- Projet de **piétonisation du centre-ville** (étude)
- Amélioration du **site Internet** du commerce annemassien
- Amélioration de l'**éclairage** du centre-ville commerçant
- Amélioration des **illuminations** de fin d'année (étude)
- Projet de **sonorisation** du centre-ville (étude)
- Réorganisation fonctionnelle des **marchés** de la Ville et mesures d'accompagnement à mener compte tenu de l'aménagement urbain de la Place de la Libération, de la Place des Marchés et de la création d'un parking souterrain (étude)
- Projet de **décalage de l'horaire d'un marché** (étude)

Annemasse dynamise son centre-ville



Depuis le mois d'avril, le FISAC d'Annemasse est entré dans sa phase opérationnelle avec un seul mot d'ordre : dynamiser les activités commerciales et artisanales du centre-ville.



Interview avec Corine Verdonnet, maire-adjoint en charge de l'Économie.

JIM : Quel est le programme FISAC d'Annemasse ?

Corine VERDONNET : Concrètement, le projet communal d'Annemasse se décline sous la forme d'un programme d'actions se déroulant en 3 phases. Chaque phase se déroule sur une période de 1 à 3 ans. Neuf opérations urbaines, de communication ou d'études de faisabilité sont prévues. Le montant global prévisionnel pour la première tranche s'élève à 1 096 000 euros, pour laquelle l'État a octroyé une subvention de 37 800 euros pour les opérations urbaines de fonctionnement et 67 945 euros pour celles d'investissement.

JIM : Quand ces actions vont-elles démarrer ?

Corine VERDONNET : Plusieurs actions ont d'ores et déjà débuté. La première action réalisée a consisté en l'éclairage des rues commerçantes à proximité de l'Hôtel de Ville. Les travaux de réalisation d'un cheminement piétonnier, rue Molière, reliant le futur parking Montessuit aux rues commerçantes du centre-ville, ont commencé en mai. D'autres actions sont à l'étude (voir encadré). Chacune d'entre elles devrait démarrer avant la fin de l'année.

JIM : Qu'attendez-vous de ce programme ?
Corine VERDONNET : A titre liminaire,

nous souhaitons rappeler que la Ville d'Annemasse n'a pas toujours joui par le passé d'une très bonne image chez ses commerçants. Même si cela n'était pas forcément justifié, il était important que la nouvelle Municipalité, notamment via le FISAC, parvienne à changer cette image. Notre objectif est donc aujourd'hui d'améliorer le cadre de vie des chaland, de renforcer le commerce de centre-ville et rendre l'agglomération plus attractive.

JIM : Avec quels moyens ?

Corine VERDONNET : Cet objectif ne pourra être atteint que grâce à la collaboration et la cohésion entre tous les acteurs du dossier, et notamment l'association des commerçants « J'aime Annemasse », la Maison de l'Économie et Développement, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre du Commerce et de l'Industrie. A cet objet, la Municipalité souhaite vivement que « J'aime Annemasse » fédère de plus en plus de commerçants au sein de l'association. De plus, la Ville participe au projet FISAC transversal qui concerne les 12 communes d'Annemasse Agglo. L'animation et le suivi du FISAC sont assurés par un chef de projet, Lionel Pelud, recruté pour effectuer ses missions à la Ville et à l'Agglomération.

Pratique

Horaires d'été des Bibliothèques Municipales



Pendant l'été, les Bibliothèques d'Annemasse sont ouvertes.

■ Bibliothèque Pierre Goy

4 place du Clos Fleury - 04 50 95 89 09

Lundi : 14h30/18h30

Mardi : 10h/12h et 14h30/18h30

Mercredi et vendredi : 10h/18h

Samedi : 10h/12h (du 5 juillet au 30 août)

Exceptionnellement la Bibliothèque sera fermée pour des travaux de réfection de sols du lundi 21 juillet au samedi 2 août inclus.

■ Bibliothèque du Perrier

7 Place du Jumelage - 04 50 37 74 12

Mardi et vendredi : 14h/17h

Mercredi : 10h/12h et 14h/17h

Fermeture annuelle du 21 juillet au 16 août inclus

■ Bibliothèque de Romagny

Place Jean Monnet - 04 50 92 97 04

Mardi : 16h/18h

Mercredi : 10h/12h

Fermeture annuelle du 21 juillet au 16 août inclus

Horaires d'été du Centre Nautique

Le bassin extérieur de la piscine d'Annemasse ainsi que l'espace de verdure qui l'entoure sont ouverts tout l'été. Voici les horaires **jusqu'au 31 août** :

Lundi : 12h/20h

Du mardi au vendredi : 10h30/20h

Samedi et dimanche : 10h30/19h

Centre d'art contemporain

La Villa du Parc reste ouverte pendant les travaux

Pendant les travaux de réaménagement paysager du Parc Montessuit la Villa du Parc reste ouverte au public. **Entrée libre du mardi au samedi de 14h à 18h30.**

Au programme « **Checkpoint Berlin** » : installations vidéo de Marc Aschenbrenner, Rui Calcada Bastos, Annika Eriksson, Patrycja German, Sofia Hultén, Christian Jankowski, Bjorn Melhus, Reynold Reynolds, Corinna Schnitt et Haegue Yang, **du 3 juillet au 30 août 2008** (exposition réalisée avec le vidéo-forum du Neuer Berliner Kunstverein de Berlin pour partenaire).

EN SAVOIR PLUS

04 50 38 84 61

www.villaduparc.com

Sous le ciel...

4 Séances de cinéma plein air sont programmées à Annemasse durant le mois de juillet.

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Ville d'Annemasse vous invite à venir passer quelques soirées de juillet sous les étoiles, devant un beau film ! 4 Séances de cinéma plein air sont programmées dans différents quartiers. Les films seront projetés sur écran géant.



Sont à l'affiche : **Casino Royal**, mardi 1^{er} - derrière le gymnase Robert Sallaz (séance reportée le jeudi 3 en cas de pluie), **Azur et Asmar**, le mardi 8, au Livron - face au 56, rue JB Charcot (séance reportée le 10 en cas de pluie), **Eragon**, mardi 22, à Romagny - derrière la MJC (séance reportée le jeudi 24 en cas de pluie) et **Nos jours heureux**, le mardi 29, secteur Joroux Brassens - derrière le Groupe Scolaire des Hutins (séance reportée le jeudi 31 en cas de pluie). Une vente de merguez sera proposée par l'association Kinder Educ.

En première partie de chaque soirée de jeunes talents des ateliers chansons organisés par l'association FBI Prod se produiront. Cette action entre dans le cadre de la politique de la Ville.

Toutes les séances sont gratuites. Les films débiteront à la nuit tombée (vers 22h). Nous vous attendons nombreux, n'oubliez pas vos chaises, plaids ou couvertures, les nuits d'été sont parfois fraîches. **Mettez-vous à l'aise et bonne séance !**



Les Allumeurs de Lune ont encore frappé !

La Compagnie

« **Les Allumeurs de Lune** » nous mettra « **K.O.** » à force de rêveries **le jeudi 27 juillet à 21h au Complexe MLK.**

Sur scène et en chanson, ce seront **45 jeunes de 9 à 15 ans** qui interpréteront le fruit de leurs trois semaines de travail auprès de professionnels du spectacle vivant. Forts de travail et d'imagination, c'est d'un centre de vacances basé à Sciez qu'ils nous viendront. Avec « K.O. », Jean-Louis Vincensini s'est chargé de leur apporter les mots, Raymond Dupuis et Anne-Laure Julien de les mettre en scène.

A eux de nous faire embarquer pour une traversée onirique où D'zanzana sillonne les rêves d'enfants et d'adolescents, nous transporte de match de boxe mémorable en bar glauque... Et à nous de profiter de cette soirée pour poser nos valises et... rêver ! **Entrée libre**

EN SAVOIR PLUS : www.foi74.org

24 Septembre

1^{er} Forum des « Septembres de la création »

Pour la première fois, Annemasse accueille le Forum des « Septembres de la création/ reprise d'entreprises » le mercredi 24 septembre 2008 au Complexe Martin Luther King de 10h à 20h.

L'Espace Ressources de la Maison de l'Économie et Développement et ses partenaires ont choisi le **financement** comme thème phare de cette édition 2008.

L'objectif est de permettre aux porteurs de projet du territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise, de **s'informer sur les démarches nécessaires à la création ou la reprise d'entreprises**. Pour répondre à leurs questions, **une cinquantaine de professionnels Français et Suisses** sera présente : financeurs, assureurs, experts comptables, structures d'accompagnement et chambres consulaires.

Mini-conférences et témoignages permettront de présenter les différents dispositifs de financement. Pour clôturer cette journée, le Genevois Haut-Savoyard Initiative procédera à la **remise d'un prix** destiné à encourager un projet de création.

EN SAVOIR PLUS
Maison de l'Économie et Développement
04 50 87 09 87
med.genevois@wanadoo.fr



Un bilan positif pour le Forum de l'Emploi

Agir concrètement pour l'emploi en permettant aux entreprises et demandeurs d'emploi de se rencontrer dans un même lieu, tel était l'objectif du Forum de l'Emploi au profit de l'égalité des chances. Face au succès de l'action, une seconde édition devrait se tenir dès l'an prochain.



A l'initiative de la Ville et des membres du groupe de travail « Agir contre les Discriminations », **30 entreprises et 14 partenaires** se sont donnés rendez-vous au Forum de l'Emploi le 29 avril dernier au Complexe Martin Luther King. Cette action s'inscrit dans le prolongement du bus du recrutement qui a sillonné les rues de l'agglomération le 13 février dernier et grâce auquel plus de 50 postes ont été proposés. L'objectif du Forum était de soumettre des **offres concrètes** aux personnes en recherche d'emploi et de permettre aux partenaires institutionnels du bassin annemassien de **promouvoir leurs actions et partager leurs expériences**.

Une grande variété de filières représentées, la présence de partenaires institutionnels et le contact direct entre demandeurs d'emploi et entreprises étaient les points forts qui ont fait du Forum une réussite.

Au total, **plus de 550 visiteurs** ont répondu présents, dont plus de 150 jeunes, majoritairement des femmes.

A la recherche d'un stage ou d'une formation, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises... nombreux sont ceux qui ont trouvé les informations ou rencontré les partenaires pouvant les aider dans leurs démarches. Un mois après la manifestation, les entreprises en font un **bilan positif**. Le Forum leur a permis de satisfaire leurs offres en cours ou de prévoir leurs recrutements futurs et remplacements pour la saison estivale. Avec l'appui des partenaires de la Ville, Corine Verdonnet, Maire-Adjoint chargé de l'Économie, s'est exprimée fortement en faveur du renouvellement de cette action qui entre parfaitement dans les objectifs de la nouvelle Municipalité.

Rendez-vous est donc pris en 2009 pour la seconde édition !



Les oiseaux sous surveillance

Consciente des risques liés à leur prolifération, la Ville a interdit la distribution de nourriture aux pigeons. Face au virus de la grippe aviaire, la prudence est plus que jamais de mise.

Conformément à l'arrêté municipal de 1990, nourrir les pigeons est interdit sur la commune sous peine de verbalisation. Seules **les graines contraceptives** fournies jusqu'à présent par les Services Municipaux sont autorisées.

Les oiseaux sauvages ou domestiques présents dans les parcs et jardins peuvent être porteurs du virus, hautement pathogène pour certains volatiles. Pour des raisons de sécurité sanitaire, la mise à disposition de ces graines à l'accueil de la Mairie a dû être suspendue suite à l'apparition de la grippe aviaire. La transmission à l'homme résulte de contacts étroits, prolongés et répétés avec les oiseaux malades ou leurs fientes contaminées.

Il s'agit donc d'un phénomène rare, mais pour éviter tout risque de contamination, quelques précautions s'imposent :

- **Ne nourrissez pas** les oiseaux et **ne provoquez pas** leur regroupement
- **Ne les touchez pas**, surtout les oiseaux malades, plus faibles, qui se laissent approcher facilement
- **N'entrez pas** en contact avec leurs fientes. En cas de contact accidentel, **ne portez pas** les mains au visage et **lavez-les** au savon le plus tôt possible.

Le respect de ces quelques règles permettra de prévenir la diffusion du virus et d'assurer la sécurité de chacun.



Cyclistes, attention : la route est un espace partagé

La route est un espace de partage qui implique un respect mutuel de la part de tous les usagers. Les cyclistes comme les automobilistes se doivent d'appliquer les règles du Code de la Route, seules garantes de la sécurité de chacun.



Nous sommes de plus en plus nombreux à opter pour les déplacements à vélo. Si cela représente une avancée en termes de protection de l'environnement, cette évolution suppose aussi que chacun adopte **un comportement responsable et respectueux des règles**. Un vélo en bon état, doté des équipements indispensables et le respect de quelques règles élémentaires sont gages de sécurité pour les cyclistes et pour les autres usagers.

Alors pour le bien-être de tous, **voici un petit rappel :**

Arrêtez-vous !

Marquez les arrêts obligatoires aux feux rouges et aux stops

Jouez la sécurité !

Empruntez les voies qui vous sont réservées et ne roulez jamais en sens interdits

Attention aux piétons !

Descendez de vélo si vous empruntez les passages pour piétons ou les trottoirs et roulez au pas dans les zones piétonnes

Restez visibles !

Les feux de position avant et arrière sont obligatoires la nuit en cas de visibilité insuffisante

Pour la sécurité de tous les usagers de la route, soyez vigilant et respectez le Code !

Sports et Loisirs

Pensez aux aides financières

3 Dispositifs d'aides financières permettent aux jeunes Annemassiens de bénéficier d'une réduction lors de leur inscription à une activité sportive, culturelle ou de loisirs. Cette réduction dépend du niveau de ressources de leur famille.

Les Bons Vacances s'adressent aux jeunes âgés de **6 à 17 ans**. Ils sont destinés au départ durant l'été, en camps ou en séjours en France ou à l'étranger, avec l'un des organismes conventionnés par la Ville.

L'Atout Jeunes, vise les **0-17 ans** et s'applique sur le prix d'une activité régulière annuelle pratiquée dans les associations locales, ou dans les clubs sportifs associés au dispositif.

Quant au **Passeport Vacances**, il cible les **11-17 ans**. La réduction est valable pendant les mois de juillet et août sur le prix des activités proposées par les MJC d'Annemasse ainsi que par le Service Municipal des Sports.

EN SAVOIR PLUS : Service Jeunesse
04 50 95 01 35

Stages sportifs d'été

L'été approche à grand pas et les inscriptions aux stages sportifs ont commencé. Le Service des Sports propose des stages sportifs pour les enfants annemassiens.

Ceux nés entre 1997 et 2001, profiteront des stages « découvertes » avec :

■ **du 7 au 11 juillet 2008** : VTT, Roller, Escalade, Kayak, Palmes/Masque/Tuba, Sports collectifs, Acrobranche

■ **du 15 au 18 juillet 2008** : Randonnée, Kayak, Tir à l'arc, Orientation

■ **du 21 au 25 juillet 2008** : Plongée, Sports Collectifs, Jeux de raquettes, Kayak, Palmes/Masque/Tuba

■ **du 28 juillet au 1^{er} août 2008** : Randonnée, Kayak, Sports d'adresse, VTT, Multisports

■ **du 25 au 29 août 2008** : Vélo, Roller, Acrobranche, VTT, Orientation, Plongée, Palmes/Masque/Tuba, Jeux de boules, Tir à l'arc, Sports Collectifs.

Le coût d'une semaine s'élève à 46 euros.

Quant aux sportifs nés entre 1991 et 1996

Quatre semaines de sports « sensation » sont programmées :

■ **du 7 au 11 juillet 2008** : Randonnée, Escalade, VTT, Via Ferrata, Acrobranche

■ **du 15 au 18 juillet 2008** : Randonnée, Spéléologie, VTT, Orientation

■ **du 21 au 25 juillet 2008** : Randonnée, Aviron, Kayak, VTT, Airboat, Canoraft, Tennis, Tir à l'arc

■ **du 28 juillet 2008 au 1^{er} août** : Randonnée, Escalade, Canyoning, Via-Ferrata, VTT

Le coût d'une semaine s'élève à 46 euros hors réduction du Passeport Vacances.

EN SAVOIR PLUS : Service des Sports
04 50 84 59 10



Tennis Club du Salève : L'Équipe fanion Dames en Nationale 3 !

L'équipe fanion Dames du Tennis Club du Salève a remporté la victoire du Championnat de Gueugnon, leur permettant ainsi l'accès à la Nationale 3.

Au début du Championnat de Nationale 4 le Président Alain Perret et l'entraîneur Nicolas Sabroux parlaient surtout du maintien pour l'équipe « 1 » des filles. C'était simple, il fallait remporter les matchs à domicile sur les courts des Verchères. Deux victoires face aux lorraines de Nancy et aux corses de Fiumorbu, le tableau de marche était respecté et ce n'est pas la défaite à Colombier qui troublait le bon état d'esprit de l'équipe. Et puis est arrivée la fantastique victoire obtenue à Gueugnon qui a propulsé les frontalières co-leaders du Championnat avec Strasbourg. Cela tombait bien, les alsaciennes étaient justement attendues en Haute-Savoie ! Encore fallait-il vaincre lors de cette dernière journée. En ce dimanche 1^{er} juin, la capitaine Charlotte Vernaz et ses camarades ont été tout simplement magnifiques et **leur victoire 5 à 2** les envoie au paradis de la nationale 3. Une nouvelle belle page de ce club phare de l'agglomération annemassienne est donc écrite !

Coup de pouce !

Pour fêter la fin de l'année scolaire, les élèves de CP des écoles Bois Livron, La Fontaine et Les Hutins participant aux clubs « Coup de Pouce CLE » se sont retrouvés jeudi 5 juin.

Après avoir découvert le plaisir de jouer avec les mots dans les clubs de lecture et d'écriture, les enfants vont continuer leur vie d'écolier remplie de belles histoires, de rires et de jeux de mots. Autour du verre de l'amitié, accompagné de gâteaux confectionnés par les parents, **la Ville a offert à chacun un cahier de jeux pour partager en famille le plaisir des mots pendant les vacances.** Kheira Fil, Maire-Adjoint en charge du Scolaire et Périscolaire, a rappelé l'engagement de la Ville pour la réussite de tous et adressé ses félicitations aux enfants pour leur persévérance en leur souhaitant beaucoup de bonheur dans leur parcours de lecteur. Le dispositif devrait logiquement être reconduit à l'automne prochain.

Ils ont été Maire d'Annemasse Marc COURIARD De 1871 à 1874 et de 1876 à 1882



Quatrième enfant d'une famille protestante, Marc Couriard est né le 31 octobre 1831 à Annemasse. Célibataire, artisan tanneur, capitaine des Sapeurs-pompier de 1858 à 1871, il débute sa carrière politique comme Conseiller Municipal en 1854, puis Adjoint au Maire Dusonchet en 1866. Élu maire en 1871, il garde cette fonction jusqu'en 1882, (exceptées les années 1874 à 1876) et reste Conseiller Municipal jusqu'à sa mort, le 25 avril 1883. Il est âgé de 52 ans.

création d'une école enfantine (1879), d'une caisse des écoles et la laïcisation des écoles communales (1881). Malgré une interruption de mandat entre 1874 et 1876, en vertu de la loi du 20 janvier 1874 par laquelle le Maire est nommé par le Chef de l'État et choisi en dehors du Conseil Municipal, le Préfet, Jules Breynat, qualifie Marc Couriard en 1876, « *d'administrateur dévoué aux intérêts de la Commune et apprécié par ses concitoyens* ».



L'adoption du **Plan d'urbanisme de 1872**, qui détermine de manière définitive l'alignement des constructions sur les places, routes et chemins marque le début de son mandat. Marc Couriard s'emploie à conforter les services du télégraphe avec le raccordement entre la France et Genève (1872), celui du service postal à cheval entre Annemasse et St-Julien (1873), le rétablissement de la gendarmerie à Annemasse (1878) ou encore le service des gardes champêtres (1881). On lui doit aussi la

Le rôle principal de Marc Couriard va résider dans l'avènement du chemin de fer à Annemasse avec la construction de la gare, inaugurée en 1880 et l'aménagement des rue et avenue de la Gare.

Il ne s'agit pas d'une faute d'orthographe, « Couriard » ne prend bien qu'un seul « r » et non deux comme indiqué sur la plaque dénommant la rue, celle-ci sera prochainement changée.

Prochain Conseil Municipal

Jeudi 3 juillet
Salle du Conseil - 18h30

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.mairie-annemasse.fr

Ses heures d'ouverture :

- les lundi, mercredi et jeudi :
9h-12h / 13h30-17h
- Le mardi :
9h-12h / 15h-18h
- Le vendredi :
9h-17h sans interruption
- Le samedi :
9h-12h

- | | |
|--|---|
| ■ Bibliothèques : | ■ Caisse d'Allocations Familiales |
| - Centrale
04 50 95 89 09 | 0820 25 74 10 |
| - Jeunesse
<i>Perrier</i>
04 50 37 74 12 | ■ Mission Locale
04 50 95 20 50 |
| <i>Romagny</i>
04 50 38 97 04 | ■ ANPE
04 50 37 27 08 |
| ■ Conservatoire de Musique d'Annemasse
04 50 84 23 20 | ■ ASSEDIC
08 11 01 01 74 |
| ■ École des Beaux-Arts du Genevois
04 50 37 21 89 | ■ Maison de la Justice et du Droit
04 50 84 06 70 |
| ■ Château Rouge (Billetterie)
04 50 43 24 24 | ■ Déchetterie des Grands Bois
04 50 38 04 62 |
| ■ Villa du Parc Centre d'art contemporain
04 50 38 84 61 | ■ Police secours 17 |
| ■ Complexe Martin Luther King
04 50 87 12 83 | ■ SAMU 15 |
| ■ Piscine Municipale
04 50 92 08 40 | ■ Pompiers 18 |
| ■ Médiateurs de Nuit
04 50 92 16 16 | ■ Commissariat
04 50 95 44 50 |
| ■ MJC Centre
04 50 92 10 20 | ■ Police Municipale
04 50 87 04 80 |
| ■ MJC Romagny
04 50 92 64 97 | ■ Gendarmerie Annemasse
04 50 92 11 66 |
| ■ Centre Social MJC Sud
04 50 37 74 10 | ■ Hôpital Annemasse Ambilly
04 50 87 47 47 |
| ■ Comité des Fêtes
04 50 38 85 25 | ■ Clinique de Savoie
04 50 95 41 41 |
| ■ Maison des Sports
04 50 84 59 10 | ■ SOS
Enfance maltraitée 119 * |
| ■ Office Municipal des Sports
04 50 92 87 45 | ■ Accueil des sans-abri 115 * |
| ■ Annemasse Agglo
04 50 87 83 00 | ■ Centre antipoison (Lyon)
04 72 11 69 11 |
| ■ Office de Tourisme
04 50 95 07 10 | ■ SIDA info-service
0800 840 800 * |
| ■ Sécurité Sociale
0820 90 41 24 | ■ Dépannage EDF
0810 33 30 74 |
| | ■ Dépannage GDF
04 50 37 72 72 |

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au Commissariat par téléphone.

* Appel gratuit et anonyme

de la Majorité

L'école réformée ou l'école affaiblie...

Face au nombre et à l'ampleur des réformes annoncées, c'est l'équilibre de notre système éducatif qui est en question : des suppressions de postes d'une grande ampleur sont envisagées à chaque niveau du système éducatif et des réformes visant le contenu des programmes ont été élaborées dans la précipitation au niveau maternel et élémentaire. Cette situation crée le désarroi dans le milieu des enseignants et provoque beaucoup d'interrogations au niveau des parents.

Comment peut-on penser améliorer le système éducatif en l'affaiblissant ainsi, comment réussira-t-on à prendre en charge les difficultés des élèves avec moins d'encadrement ? Tous les mouvements pédagogiques s'étonnent du fait que dans les nouveaux programmes on privilégie la répétition par rapport à la découverte, la mécanisation par rapport à l'intelligence : quels adultes voulons-nous former pour demain ?

Luc Ferry et Jacques Lang, tous deux Ministres de l'éducation sous des gouvernements de tendances politiques opposées se retrouvent avec l'ensemble des chercheurs pour demander à Xavier Darcos de retirer ce projet de réforme des programmes jugé comme régressif.

Pour rassurer les parents par rapport à ce désarroi, des annonces démagogiques ont été faites sur le service minimum à l'école visant à obliger les Communes à prendre en charge les enfants en cas de fermeture d'une école un jour de grève.

Si l'Éducation Nationale veut mettre en place un Service Minimum d'Accueil (SMA) elle doit le prendre en charge. D'ailleurs aucun abus n'est à signaler dans ce domaine; les enseignants avertissent déjà à l'avance les parents en cas de grève.

A Annemasse, la communauté éducative est particulièrement touchée par ces projets de réforme : 25 suppressions de postes sont annoncées dans les différents Lycées et Collèges de l'Agglomération Annemassienne. On doit également dénoncer à nouveau l'annonce officielle de la suppression du poste de coordonnateur REP. Cette suppression de poste préfigure-t-elle l'arrêt des moyens donnés aux zones d'éducation prioritaires ?

Les Municipalités sont très sollicitées dans le domaine de l'éducation et notre Ville y répond pleinement. Nous avons une politique éducative très volontariste dans le domaine du périscolaire (CLAE, accès à la culture et aux sports...). Mais cet effort fourni n'aurait aucun sens si les moyens manquaient pour prendre en charge les enfants pendant le temps scolaire.

On peut sans doute réformer le système éducatif mais on n'a pas le droit de l'affaiblir ainsi.

CONTACT : Liste " Annemasse ensemble "
contact@annemasse-ensemble.fr

de l'Opposition

Liste "Réussir Annemasse"

Le groupe Réussir Annemasse resserre les rangs.

Après concertation avec Madame FRADET, François VIGNY et son équipe ont décidé de se séparer de leur colistière aux regards de divergences trop graves sur les valeurs partagées du groupe.

Son attitude déplorable et son comportement intolérable ont fait que son exclusion de l'équipe était devenue une exigence.

C'est chose faite depuis le 21 mai 2008.

Toute déclaration de sa part ne pourra plus désormais être associée à « Réussir Annemasse » seul groupe à être soutenu officiellement par l'UMP.

Pour notre part, nous soutenons le SMA (Service Minimum d'Accueil) qui permet à chaque famille de ne pas être pénalisée dans le cadre de l'exercice de leur profession tout en préservant le droit à la grève des enseignants. L'école publique est par essence un lieu d'accueil pour tous les enfants.

« Chablais Gare » : notre groupe a soutenu ce projet, dont la qualité architecturale de l'ensemble change radicalement avec ce qui a été fait jusqu'ici. Nous émettons cependant quelque réserve sur « la Tour Signal ». Nous exprimons par ailleurs le souhait d'implanter au sein de ce nouveau complexe de vie du centre-ville une maison de retraite.

« Le réaménagement des 3 places » : nous travaillons actuellement en pôle d'aménagement sur ce sujet et nous ne manquerons pas de nous exprimer dès que le débat public aura eu lieu.

Nous souhaitons le plus possible échanger sur le résultat des travaux des différentes commissions : intervenir, interpellier, pousser l'équipe de la majorité à tenir compte de toutes les diversités et les intérêts de chacun. C'est pourquoi, nous annonçons la réactivation du site l'association citoyenne et républicaine « Réussir Annemasse » dans la continuité de la liste dont le principal objet est de participer au débat politique local et régional. Favoriser la communication entre tous les acteurs, proposer des actions, réflexions et projets, telle est notre ambition.

CONTACT
Liste " Réussir Annemasse "
contact@reussir-annemasse.com

Liste "Pour Annemasse"

Le monopole et l'expression de la minorité.

Tous les lecteurs du JIM connaissent les colonnes ouvertes dans le journal pour l'expression de la ou des minorités.

La loi impose en effet aux majorités municipales de laisser aux minorités un espace d'expression. Ainsi donc dans le JIM.

À Annemasse, la majorité municipale restreint à 1800 caractères l'espace d'expression de chacune des deux composantes de l'opposition. Soit un tiers de page, alors qu'elle s'exprime dans 20 pages. C'est déjà un rapport de 1 à 60, et de 2/60 pour l'ensemble de l'opposition. Ce qui est déjà dire que ce droit d'expression se réduit à une proportion misérable. Mais s'y ajoute encore une finesse du cru de la majorité. Elle ajoute à ses 19 pages d'expression, une tribune, qui fait le contre-pied à l'espace d'expression de l'opposition. C'est la tribune de la majorité. Comme elle n'est pas pingre avec elle-même, elle occupe simplement 2863 caractères dans le dernier JIM. A ce stade on peut toujours se consoler en évoquant la qualité que l'on pourrait opposer à la quantité.

Mais ce n'est pas tout. La majorité a découvert un autre artifice. Le dernier mot. Elle répond systématiquement aux articles que l'opposition publie.

Comment ? C'est simple : elle dirige le journal, oblige la minorité à donner son article et se ménage le temps de le lire pour lui répondre. C'est ainsi qu'elle renforce encore son monopole, en ayant le « dernier mot ». Une sorte de censure molle, par la voie indirecte du contournement.

Alors on a décidé une chose très simple. Nous ne publierons plus rien dans le JIM tant que la pratique de la majorité n'aura pas changé. Nos articles seront publiés, le jour de la parution du JIM, dans nos blogs, et nous invitons tous nos lecteurs à s'y reporter.

Venez lire nos propositions, nos réactions :
<http://jp-benoist.fr>
<http://annemasse-avenir.over-blog.com/>
 POUR ANNEMASSE

CONTACT : Jean-Pierre Benoist
Louis Mermet - Anne Michel
pourannemasse@gmail.com



AnnemasseEnPhoto

DU 29 AU 31 MAI 2008
AnnemasseEnPhoto

DU 29 AU 31 MAI 2008



1



2



4



5



6



3



MAI 2008



9



AnnemasseEnPhoto



10



11



12



13



14

1 à 9 - Du 29 au 31 mai. Le **Festival du Livre Jeunesse** a envahi la place de l'Hôtel de Ville pour sa 14^{ème} édition. Pendant tout le week-end, un seul mot d'ordre : promouvoir le livre et la lecture auprès de tous et surtout des plus jeunes. « Qu'est-ce que tu fabriques » était le thème exploré cette année.

10 - 17 mai. Organisée par l'Association AncrAges, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale, la 4^{ème} édition de la **Journée Intergénérationnelle** s'est déroulée au Complexe Martin Luther King. Cette journée a été l'occasion de mêler les anciennes générations aux nouvelles et ainsi de provoquer partages, rencontres et discussions autour du thème « Il n'y a pas d'âge pour aimer ».

11 - 21 mai. Place de l'Hôtel de Ville, la 26^{ème} édition de la **Journée Infos Loisirs** a permis à tous les parents annemassiens de se renseigner sur les différentes activités proposées aux enfants âgés de 3 à 17 ans lors des prochaines vacances d'été. Services Municipaux, associations, MJC et organismes de vacances étaient présents pour répondre à toutes les questions et prendre les premières inscriptions.

12 - 24 mai. Christian Dupessey, Maire d'Annemasse a inauguré le 6^{ème} **Salon ACCES** (Annemasse Carrefour du Commerce Équitable, de l'Environnement et de la Solidarité) en présence du Maire d'Orodara, ville des Hauts Bassins du Burkina Faso. Lieu d'échanges et de rencontres, le salon ACCES a consacré le week-end à la solidarité internationale et à l'environnement.

13 - 30 mai. Le premier **Forum des Maires et Collectivités** s'est tenu à La Roche-sur-Foron. Les collectivités et leurs partenaires institutionnels ou privés étaient rassemblés en un même lieu, ce qui a été pour eux une occasion de rencontres et d'échanges. Conférences et tables-rondes étaient au programme de ce Forum également ouvert au grand public.

14 - 31 mai. Le Complexe Martin Luther King a accueilli le 3^{ème} **Forum Social de Haute-Savoie**. Porté par une trentaine d'associations haut-savoyardes, le Forum a permis d'échanger, de débattre et de faire émerger des idées alternatives liées aux problèmes sociaux actuels (éducation, santé, environnement, services publics...). José Bové et Paul Aries, politologue, sociologue et auteur ont participé aux tables-rondes.



Pour imprimer le JIM, la Ville d'Annemasse a choisi un imprimeur respectueux de l'environnement.



www.mairie-annemasse.fr